



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1148

Attribution d'une subvention de 50 000 euros à la ligue d'athlétisme Rhône-Alpes pour les "championnats du Monde d'athlétisme Vétérans " du 4 au 16 août 2015. Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1148 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 50 000 EUROS A LA LIGUE D'ATHLETISME RHONE-ALPES POUR LES "CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLETISME VETERANS " DU 4 AU 16 AOUT 2015. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes (LARA) organise les «championnats du Monde d'Athlétisme Vétérans» du 4 au 16 août 2015.

Depuis 8 ans, la LARA est engagée dans un programme dédié au développement de l'athlétisme pour tous les publics et imagine des actions concrètes et adaptées à chacune des populations cibles.

L'Association a pour objet de développer et contrôler la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des Sports à la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) et dans celui du développement durable, de défendre les intérêts moraux et matériels de l'athlétisme et d'assurer la représentation de l'Athlétisme sur le plan régional. L'Association organise également tout au long de l'année de nombreuses compétitions.

Cette année, la 3^e édition des Championnats du Monde d'Athlétisme Vétérans se déroulera à Lyon, 1^{ère} ville française à accueillir cet événement de portée mondiale.

Les années précédentes, les championnats ont eu lieu à Gent (Belgique) et Sacramento (USA) en 2011, à Jyvaskyla (Finlande) en 2012, San Sebastian (Espagne) et Porto Allegre (Brésil) en 2013, à Budapest (Hongrie) en 2014. Torun (Pologne) accueillera aussi durant cette fin d'année les championnats mondiaux d'athlétisme.

Les championnats seront organisés sur 7 sites de compétitions tous accessibles en navettes et transports en commun :

- site de la Duchère : Halle Stéphane Diagana, stade Balmont et village des championnats ;
- sites de Parilly : stade du Rhône et Parc de Parilly ;
- stade Pierre Duboeuf à Bron ;
- stade Laurent Gérin à Vénissieux, disposant aussi des mêmes équipements ;
- le centre-ville de Lyon, où se dérouleront le semi-marathon et le marathon. Le départ et l'arrivée sont prévus depuis la place Bellecour avec environ 2 500 athlètes attendus.

La Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes attend plus de 15 000 personnes lors de ces championnats dont 8 000 athlètes représentant 115 pays et 12 catégories entre 35 à 90 ans durant 12 jours. L'organisation sera constituée de 500 à 600 bénévoles originaires de Lyon en majorité ou d'autres villes de France et 250 jurys français et internationaux.

Les classements seront séparés entre les athlètes hommes et femmes et les épreuves seront les mêmes sur les différents sites :

- courses : 100 m – 200 m – 400 m- 800 m- 1 500 m et 80 m/100 m/200 m/300 m /400 m haies ;
- sauts : hauteur - perche - longueur - triple saut ;
- lancers : poids - disque - marteau – javelot ;
- relais : 4 x 100 m et 4 x 400 m ;
- marche : 2 000 m ;
- cross-country (course nature) ;
- épreuves combinées et multiples : pentathlon (5 épreuves : 60 m haies, saut en hauteur, lancer de poids, saut en longueur et 800 m et heptathlon (7 épreuves : 100 m haies, saut en longueur, saut en hauteur, 200 m, lancer du poids, javelot et 800 m).

Le calendrier communiqué aujourd'hui indique ces dates organisationnelles :

- le samedi 1^{er} août : les bénévoles seront accueillis puis le lendemain, les jurys se réuniront ;
- le vendredi 7 août : une cérémonie de bienvenue est prévue pour les sportifs ;
- le mercredi 12 août : la soirée des athlètes ;
- le 16 août : une cérémonie clôturera ces 15 jours de compétitions.

Les objectifs de la LARA pour l'organisation de cet événement sont :

- d'organiser une compétition mondiale de qualité et de haut niveau ;
- de promouvoir la pratique régulière et à tout âge d'une activité sportive ;
- de continuer à développer la pratique de cette discipline sportive dans le 9^e arrondissement ;
- d'implanter la pratique de l'athlétisme en compétition au niveau mondial ;
- d'assurer la représentation de l'Athlétisme sur le plan international.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- de mettre en valeur le pôle athlétique de la Duchère ;
- d'accroître le tourisme venant de tous les continents durant la période aoûtienne et ainsi dynamiser l'économie locale ;
- de participer à la promotion de ce sport en favorisant la variété des publics ;
- de contribuer au rayonnement de la ville de Lyon dans cette discipline.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 1 950 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 50 000 euros.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 50 000 euros est allouée à la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes (LARA) pour l'organisation des « championnats du Monde d'Athlétisme Vétérans » dans le 9^e arrondissement du 4 au 16 août 2015.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes (LARA) est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 6574, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT